

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/06/2011

Réception par le Prefet : 28/06/2011

Publication : 30/06/2011



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2011-3-1-3

Séance du jeudi 23 juin 2011

### COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'article L 1612-12 du C.G.C.T. relatif à l'arrêté des comptes,
- VU la délibération n° CG-2009-5-1-11 du 10 décembre 2009 relative au projet de budget primitif 2010,
- VU la délibération n° CG-2010-2-1-10 du 25 juin 2010 relative à la décision modificative n°1 2010,
- VU la délibération n° CG-2010-3-1-4 du 5 novembre 2010 relative à la décision modificative n° 2 2010,
- VU la délibération n° CG-2010-4-1-1 du 8 décembre 2010 relative à la décision modificative n°3 2010,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission des Finances, du Budget et du Protocole du 26 mai 2011

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ✎ arrête le compte administratif 2010, détaillé selon le tableau annexé, qui dégage **un excédent global de 25 374 924,53 €** dont 24 122 861,36 € pour le budget principal (montant figurant sur le compte de gestion) et 1 252 063,17 € pour le budget annexe de la Cité de l'Enfance.

☞ approuve les états annexes :

- ✓ des subventions d'équipement et fonds de concours versés,
- ✓ des autorisations de programme et crédits de paiement,
- ✓ du personnel permanent et la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction est attribué gratuitement,
- ✓ des biens immeubles,
- ✓ des acquisitions et cessions immobilières,
- ✓ des amortissements : méthode utilisée
- ✓ des droits, actions, titres de rentes et legs,
- ✓ de la dette départementale,
- ✓ des prêts et créances,
- ✓ des garanties d'emprunts,
- ✓ des restes à réaliser 2010
- ✓ des provisions constituées.

☞ donne acte au Président du Conseil Général de la communication des données synthétiques prévues par les lois et règlements et constituant l'annexe consolidée de la comptabilité départementale.

Monsieur le Président a quitté la salle durant la discussion et le vote de la délibération du Conseil Général.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté

2 abstentions : Gilbert BUTTAZZONI  
et Pierre FREYBURGER

**COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

**ANNEXE**

	<b>Budget principal</b>	<b>Budget annexe</b>	<b>Balance globale</b>
<b>Dépenses</b>			
Fonctionnement	597 676 672,90	3 099 396,03	600 776 068,93
Investissement	303 089 154,28	110 886,58	303 200 040,86
<b>Recettes</b>			
Fonctionnement	645 132 364,43	4 243 881,29	649 376 245,72
Investissement	279 756 324,11	218 464,49	279 974 788,60
<b>* Excédent brut cumulé</b>	24 122 861,36	1 252 063,17	25 374 924,53

L'exécution budgétaire du Laboratoire Vétérinaire Départemental, géré hors taxes, étant inclus dans le Budget principal géré toutes taxes comprises les montants repris sont tels qu'ils figurent dans le Compte de Gestion du Payeur Départemental.